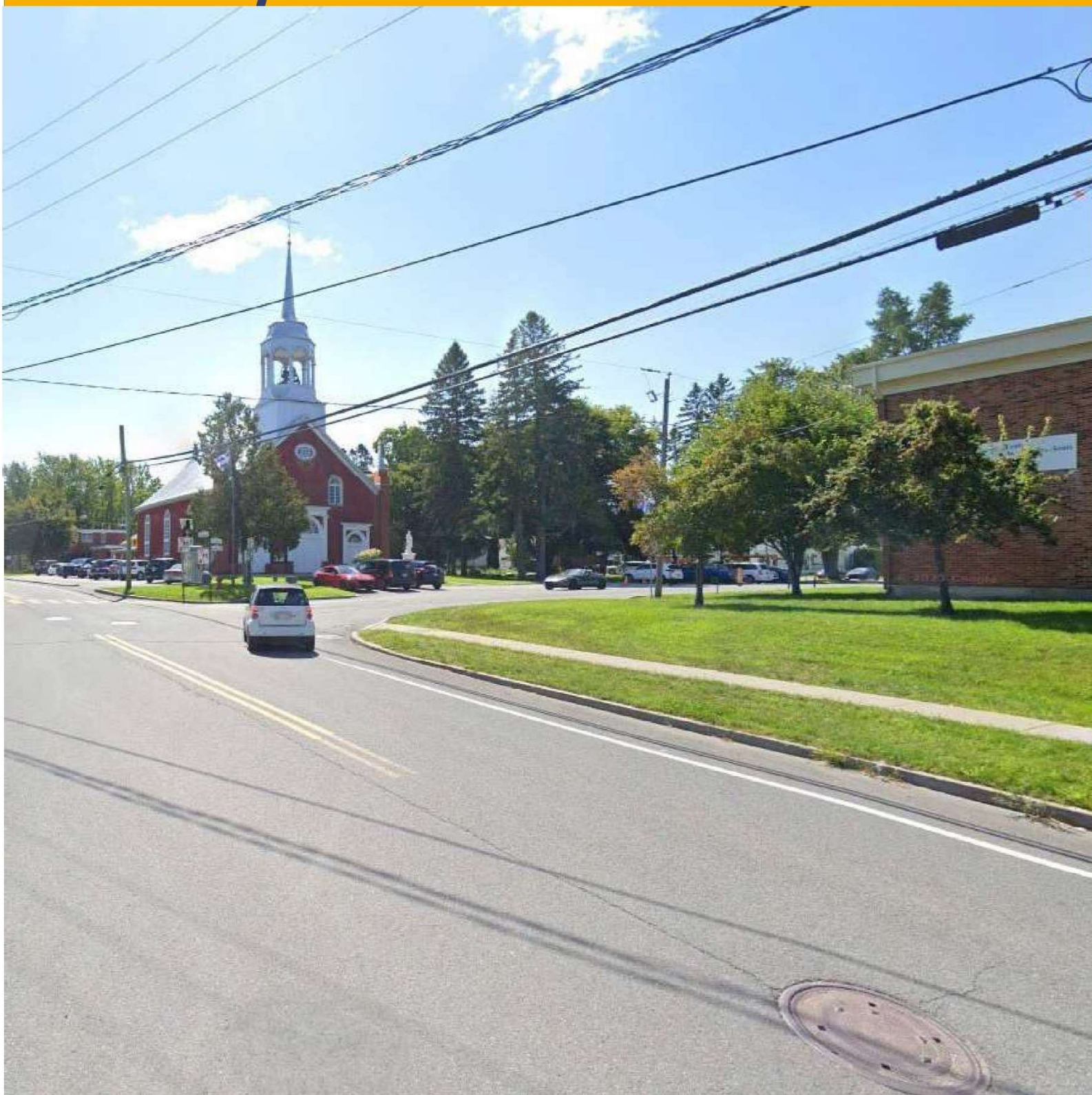




Le Rochvillois

2026-2027

Bulletin municipal – Municipalité de Saint-Jude Nouveaux Arrivants



C'est avec grand plaisir que nous vous souhaitons la bienvenue dans notre belle municipalité!

Nous vous remettons ce document préparé à l'intention des nouveaux arrivants afin de vous informer sur le fonctionnement, les services et les ressources disponibles dans votre nouvelle communauté.

Nous demeurons à votre disposition si vous avez des questions ou que vous désirez nous rencontrer. Vous pouvez nous rejoindre au (450) 792-3855 ou venir nous voir au 940 rue du centre, du lundi au jeudi de 8h30 à 12 et de 13h à 16h30.

Bienvenue chez vous!

L'équipe du bureau municipal

Madame, Monsieur,

Au nom du conseil municipal et de l'ensemble de l'équipe administrative, je suis ravie de vous souhaiter la bienvenue à Saint-Jude, berceau du drapeau Québécois.

Nous sommes très heureux que vous ayez choisi notre municipalité pour y établir votre nouveau foyer. Saint-Jude se distingue par la qualité de son milieu de vie, son dynamisme communautaire et ses magnifiques valons. Nous espérons que vous vous y sentirez rapidement chez vous.

N'hésitez pas à communiquer avec notre équipe administrative pour toute question. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec moi le dimanche 10h lors du Café du Maire, afin de discuter de sujets municipaux sur lesquels vous avez des interrogations. Au plaisir de vous croiser dans nos rues et lors de nos activités locales.

Cordialement,

Annick Corbeil

Maire de Saint-Jude



Table des matières

Fonctionnement et informations générales	1
Bureau municipal.....	1
Conseil municipal	2
Représentation gouvernementale	3
Bureau de poste	4
Changement d'adresse et communication électronique.....	4
Païement de compte de taxes.....	5
Demande de permis	5
Règlementation en bref	6
Hygiène du milieu	8
Sécurité publique	10
Sureté du Québec	10
Service incendie	10
Sécurité civile et moyens de communication	12
Application idSide-Echo	12
Réseaux sociaux.....	12
Site Web.....	12
Journal municipal	13
Services	13
Bienvenu aux nouveaux bébés!	13
Aide financière.....	14
CLSC.....	14
Frigo sans faim.....	15
Récupération	15
Inspection et remplissage d'extincteur	16
Location de salles et d'équipements	16
Activités	17
Loisirs Saint-Jude.....	17
Parcs	18
Médiathèque Élise-Courville.....	19

Croque-livres	20
École aux Quatre-Vents	20
Politiques et reconnaissance	21
Municipalité Amie des Enfants.....	21
Municipalité Amie Des Aînés	21
Politique Familiale	21
Municipalité alliée contre la violence conjugale	22
Entreprises, Organismes et Associations.....	22
Liste d'entreprises locales	22
Organismes et Associations	22
Carte et liens utiles	25



Fonctionnement et informations générales

Bureau municipal

940, rue du Centre

Téléphone : (450) 792-3855

Adresse courriel : info@saint-jude.ca

Site Web: www.saint-jude.ca

Facebook: www.facebook.com/MunicipaliteDeSaintJude/

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Personnel

Myriam Fournier,
Directrice générale et Greffière-trésorière,
dg@saint-jude.ca (poste 1)

Isabelle Rossignol,
Agente administrative et aux communications,
admin@saint-jude.ca (poste 0)

Stéphanie Lavallée,
Responsable du service des finances et Greffière-trésorière adjointe,
finances@saint-jude.ca (poste 2)

Jarrold Gosselin,
Responsable des loisirs, à la vie communautaire et au développement,
loisirs@saint-jude.ca (poste 3)

(Poste à combler),
Inspecteur en bâtiment et en environnement,
inspecteur@saint-jude.ca (poste 4)

David Jacob,
Responsable de la voirie,
voirie@saint-jude.ca (poste 5)

Richard Hébert,
Directeur du service incendie
incendie@saint-jude.ca (poste 6)

Nous sommes toujours prêts à vous aider, n'hésitez pas à communiquer avec nous ou venir nous voir au besoin!

Conseil municipal

Mme Annick Corbeil	Mairesse	maire@saint-jude.ca	<ul style="list-style-type: none">• Maire• Loisirs et Sports
M. Sylvain Lafrenaye	Conseiller #1	conseiller1@saint-jude.ca	<ul style="list-style-type: none">• Régie d'aqueduc Richelieu Centre• Voirie• Comité Démolition• Sûreté du Québec
M. Denis Jr Lallement	Conseiller #2	conseiller2@saint-jude.ca	<ul style="list-style-type: none">• MADA, Culture, Patrimoine, AFÉAS et Bibliothèque• UQROP• Substitut Comité Consultatif d'Urbanisme
Mme Anolise Brault	Conseillère #3	conseiller3@saint-jude.ca	<ul style="list-style-type: none">• Maire suppléant• Maison des jeunes, Jeunesse, École, Questions familiales• Comité Démolition• Protection de l'environnement
M. Richard Hébert	Conseiller #4	conseiller4@saint-jude.ca	<ul style="list-style-type: none">• Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains• Substitut Sûreté du Québec
M. Tom Lapierre	Conseillère #5	conseiller5@saint-jude.ca	<ul style="list-style-type: none">• Comité Consultatif d'Urbanisme• Comité Démolition
M. Jacob Raby	Conseiller #6	conseiller6@saint-jude.ca	<ul style="list-style-type: none">• Comité Protection civile• Comité d'Action Locale• Substitut Comité Démolition• Ressources Humaines

Le conseil municipal se réunit dans la salle du conseil au centre communautaire, 930 rue du centre. Les séances sont ouvertes au public et commencent généralement à 20h. Vous pouvez trouver les dates des séances ordinaires et extraordinaires sur notre site internet et sur les panneaux d'avis public localisés à l'église et au bureau municipal.



Représentation gouvernementale

En tant que citoyens de Saint-Jude, vous êtes représentés par un député provincial et un député fédéral. Ces élus défendent les intérêts de la région à l'Assemblée nationale du Québec et à la Chambre des communes du Canada. N'hésitez pas à communiquer avec leurs bureaux pour toute demande d'information ou de soutien.

-Pour la **circonscription provinciale**, la municipalité de Saint-Jude fait partie du comté de Richelieu.

Coordonnées : 50, rue du Roi, bureau 100,
Sorel-Tracy J3P 4M7

Téléphone : 450 742-3781
Téléphone sans frais : 1 866 649-8832
Télécopieur : 450 742-7744

Visitez le : www.electionsquebec.qc.ca/ pour tous les détails des élections municipales et provinciales et pour vous assurer que vous êtes bien inscrits sur la liste électorale avec des informations à jour.

-Pour la **circonscription fédérale**, la municipalité de Saint-Jude fait partie du comté de Saint-Hyacinthe-Bagot-Acton.

Coordonnées : **Bureau du député - Saint-Hyacinthe**
1920 rue Des Cascades
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 3J5

Téléphone : 450-771-0505
Télécopieur : 450-771-0767

Visitez le : www.elections.ca/ pour tous les détails des élections fédérales et pour vous assurer que vous êtes bien inscrits sur la liste électorale avec des informations à jour.

Bureau de poste

La municipalité de Saint-Jude est desservie par le bureau de poste de Saint-Denis-sur-Richelieu. Communiquer avec eux si vous avez besoin de clé pour une boîte postale communautaire ou des colis et des lettres à envoyer ou à recevoir.

135 rue Yamaska
Saint-Denis-sur-Richelieu
Québec J0H 1K0
450-787-3296

HEURES D'OUVERTURE	
Lundi	8h30 à 17h45
Mardi	8h30 à 17h45
Mercredi	8h30 à 17h45
Jeudi	8h30 à 18h
Vendredi	8h30 à 17h45
Samedi	FERMÉ
Dimanche	FERMÉ



Changement d'adresse et communication électronique

Comme nous ne connaissons ni l'usage que vous ferez de votre nouvelle propriété (résidence ou location) ni votre date d'emménagement le cas échéant, pensez à nous informer de tout changement d'adresse. Sans cette mise à jour, tous les documents officiels seront envoyés à l'adresse indiquée dans l'acte notarié actuellement inscrit à votre dossier.

De plus, dans le cadre de notre engagement écoresponsable, nous vous invitons à passer à la réception électronique de vos documents municipaux (ex. compte de taxes, communiqués municipaux etc).

Pour ce faire, il suffit de nous faire parvenir votre adresse courriel. Un simple appel au 450-792-3855 #2 ou un simple courriel au finances@saint-jude.ca nous aidera à mieux vous servir.

Merci de votre collaboration et de nous aider à préserver l'environnement!

Païement de compte de taxes

Les dates d'échéance des versements pour le compte de taxes doivent être respectées, peu importe la date à laquelle vous êtes devenu propriétaire, et ce, afin d'éviter des frais d'intérêts. Tout compte de taxes inférieur ou égal à 300 \$ est payable en un seul versement.

Les modalités de paiement sont les suivantes:

- Au bureau municipal:
 - Par débit, argent comptant ou par chèque, sur les heures d'ouverture.
 - Par chèque dans la boîte aux lettres barrée à côté de l'entrée principale, en tout temps. (Attention! N'y mettez aucun argent comptant.)
- De façon électronique ou au comptoir auprès de votre institution financière. Le numéro de référence est votre numéro de matricule précédé par un « F ». Si votre institution demande un numéro plus court, retirez les 0 de la fin.
- Par la poste:
 - Libellez le chèque au nom de la « Municipalité de Saint-Jude »;
 - Joignez le ou les coupons de paiement.
 - ** Les chèques postdatés sont acceptés et peuvent être envoyés en tout temps au bureau municipal.
- Par votre créancier hypothécaire. Attention! Il est de votre responsabilité de lui transmettre votre compte de taxes et de vous assurer que le paiement sera effectué dans les temps requis.

Demande de permis

Avant d'entreprendre des travaux de construction, de rénovation ou de modification, vous devez faire une demande de permis auprès de la municipalité. Le règlement prévoit un délai maximal d'entre 30 et 45 jours, selon le type de demande, pour l'émission d'un permis. Le fait de commencer des travaux sans permis constitue une infraction au règlement et est passible d'une amende.

D'autres interventions nécessitent également l'autorisation de la municipalité. Quel que soit votre projet, renseignez-vous d'abord pour vous assurer qu'il est conforme à la réglementation en vigueur et obtenir votre permis le cas échéant.

Vous trouverez une multitude d'informations sur la page d'urbanisme de notre site web (www.saint-jude.ca/urbanisme.html) ainsi que la possibilité de prendre rendez-vous avec l'inspecteur.



Que ce soit pour vérifier le respect d'un règlement ou l'application d'un permis, selon la réglementation municipale, l'inspecteur et les employés de la voirie de Saint-Jude peuvent accéder à l'extérieur d'une propriété sans préavis et même en l'absence du propriétaire.

Bien qu'il puisse être inconfortable pour vous d'avoir un inconnu sur votre terrain, sachez que nos employés font tout en leur pouvoir pour respecter votre vie privée. Si l'inspection à effectuer se trouve à l'intérieur de votre résidence, l'inspecteur vous contactera pour prendre rendez-vous. En aucun cas, l'inspecteur n'entrera dans votre résidence sans votre présence.

⚠ Attention, nos employés sont toujours bien identifiés à l'effigie de la municipalité. Si tel n'est pas le cas, méfiez-vous!

Règlementation en bref

Stationnement hivernal et abri temporaire

Il est interdit de stationner un véhicule, pour plus de 15 minutes, dans les rues de la municipalité entre minuit et 7h am, du 15 novembre au 15 avril inclusivement. L'interdiction est levée pour les dates suivantes : 24, 25, 26 et 31 décembre, ainsi que le 1^{er} et 2 janvier.

De plus, les abris temporaires pour véhicules peuvent être installés à partir du 1^{er} octobre et doivent être enlevés au plus tard le 30 avril.

Zone Scolaire

Durant l'année scolaire, la rue Saint-Pierre, entre les rues Cusson et Saint-Édouard, est un débarcadère scolaire de 7h à 9h et de 15h à 17h. De plus, cette zone est complètement fermée à la circulation de 7h à 8h et de 15h à 16h. Merci de rouler prudemment et de respecter les directives de la brigadière.

Chiens et animaux

Un rappel aux propriétaires de chiens, vous devez obtenir une licence et inscrire votre ou vos animaux au registre selon le Règlement adopté par le gouvernement du Québec. Pour Saint-Jude, c'est la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD) qui a été mandatée pour colliger ces informations et pour remettre une médaille à tout chien dûment inscrit, selon leur tarif en vigueur. L'inscription d'un chien et l'achat de la médaille s'effectuent directement auprès d'eux, soit:

- en ligne: au <https://spad.ca/services/licences/>
- au téléphone: (1 855 472-5700)
- en personne au: 1605, rue Janelle, Drummondville

Chaque chien doit porter la médaille remise suivant son inscription afin d'être identifiable en tout temps.

De plus, la garde ou la possession de plus de deux (2) chiens par unité d'habitation dans le périmètre urbain et de plus de trois (3) chiens par unité d'habitation à l'extérieur du périmètre urbain est interdite en tout temps.

Enfin, les chiens doivent être tenus en laisse ou dans un enclos clôturé en tout temps et un minimum de civisme recommande aux gens qui promènent leur animal dans des lieux publics de ramasser leurs excréments.

⚠ N'oubliez pas de mettre à jour les informations de la micropuce et/ou de la médaille de vos animaux, si vous venez de déménager!

Adresse – sécurité

Il est important de veiller à ce que l'adresse de chaque résidence soit bien en vue à partir de la route. Une adresse bien en vue facilite l'accès aux véhicules d'urgence qui seraient appelés à se rendre à votre domicile que ce soient les ambulanciers, les pompiers ou les policiers.

Véhicules tout-terrain (4 roues)

Il est strictement interdit de circuler sur les voies publiques en véhicule tout-terrain à moins d'avoir obtenu, au préalable, une autorisation de la municipalité ou être en conformité avec la loi sur les véhicules hors route.

Propreté des terrains

Nous demandons la collaboration des citoyens en ce qui concerne les branches d'arbres, les feuilles mortes, l'accumulation de neige, etc. afin de vous assurer que ceux-ci ne nuisent pas à vos voisins ni aux rues et autres infrastructures municipales. De plus, nous vous demandons de maintenir un bon niveau d'entretien de vos terrains, pour contribuer à embellir notre municipalité.

Utilisation de l'eau

Ruissellement de l'eau

Il est interdit d'utiliser de façon délibérée un équipement d'arrosage de façon telle que l'eau s'écoule dans la rue ou sur les propriétés voisines. Toutefois, une certaine tolérance sera accordée pour tenir compte des effets du vent.

Piscine et spa

Le remplissage d'une piscine ou d'un spa est interdit de 7 h à 20 h.

Toutefois, il est permis d'utiliser l'eau de l'aqueduc à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.

Entrées d'automobiles, trottoirs et rue

Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs et de la rue. Cependant, il sera permis de laver les entrées d'automobiles et les trottoirs lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager. Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains ou des trottoirs.

Patios ou murs extérieurs d'un bâtiment

Le lavage des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Assurances refoulement d'égouts

Le ministère de la Sécurité publique nous rappelle que, dans le cas d'un sinistre important, l'assistance financière ne couvre pas des dégâts qui peuvent être assurables via l'assurance habitation comme le refoulement des égouts, il serait donc bon de vérifier auprès de vos assureurs si vous avez la clause « refoulement d'égouts ».

Selon le règlement municipal sur les branchements au réseau sanitaire, vous devez installer des clapets antiretours conformes aux normes de plomberie.

Hygiène du milieu

Eau et service d'aqueduc

À Saint-Jude, le service de distribution d'eau potable est assuré par la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre.

Régie d'Aqueduc Richelieu Centre

752, rue St-Joseph, Saint-Louis (Québec)
J0G 1K0



En cas d'urgence ou pour tout questionnement concernant l'eau, contacter la RARC au (450) 792-2001.

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, en collaboration avec les municipalités de la MRC des Maskoutains, demande à chacun des propriétaires dont l'entrée d'eau est en tuyau de plastique (carlon) d'apporter une attention particulière à la tuyauterie d'aqueduc installée de l'intérieur de votre propriété jusqu'à la valve de

fermeture d'eau. Cette dernière est située entre votre immeuble et la conduite d'eau principale de la municipalité.

Une pompe submersible qui fonctionne quand le terrain est sec ou en période de canicule, ce n'est pas normal. Si c'est le cas ou si vous apercevez de l'eau sur votre terrain et que cette situation vous semble anormale, communiquez rapidement avec la Régie ou avec la Municipalité.

Lecture des compteurs d'eau

Un employé municipal procède à la lecture des compteurs d'eau au mois d'octobre-novembre de chaque année. La lecture se fait à partir du compteur extérieur, donc, il n'est pas nécessaire qu'il entre à l'intérieur des bâtiments.

Matières résiduelles et installations septiques

Le service de cueillette de matières résiduelles et celui de vidange des installations septiques est assuré par la Régie intermunicipal d'Acton et des Maskoutains.

La cueillette à trois voies est disponible sur tout le territoire de la municipalité. Le bac pour les matières recyclables (vert/ bleu) et le bac pour les matières organiques (brun) sont liés à la propriété. Vous pouvez en faire la demande auprès de la municipalité, le premier bac d'une construction neuve est sans frais, les suivants sont facturables. Le bac pour les déchets domestiques (noir) est lié au propriétaire et peut être acheté dans n'importe quelle bonne quincaillerie.

Vous pouvez trouver les détails des matières acceptées et le calendrier des collectes dans le dépliant joint ou sur le site web du RIAM : www.riam.quebec/

Si vous éprouvez des problèmes avec l'un de vos bacs, vous pouvez remplir le formulaire sur le site de la RIAM ou contacter la municipalité.

La vidange des installations septiques est obligatoire aux 2 ans sauf pour les immeubles à usage saisonnier qui nécessitent une vidange aux 4 ans. Elle a lieu fin août – début septembre et les horaires sont publiés sur notre page Facebook et dans le journal municipal. Vous recevrez aussi une lettre par la poste de la part de la Régie vous en informant.

En dehors de cet horaire, vous pouvez faire une demande pour une vidange supplémentaire auprès de la Régie, au besoin.

Pour éviter des frais de déplacement inutile et une vidange non-faite, assurez-vous de garder les couvercles de votre installation bien dégagés.



Sécurité publique

Sûreté du Québec

La municipalité de Saint-Jude est desservie par le poste de police de la MRC des Maskoutains.

Que ce soit pour une demande d'information ou pour porter plainte, vous pouvez vous présenter au poste de police du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Il est situé au 925 rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe, J2S 3C4.



Vous pouvez aussi les contacter par téléphone au: 450-778-8500. Enfin, vous pouvez trouver leur site web au www.sq.gouv.qc.ca/

Service incendie



La caserne des pompiers est située au 1427 rue Sainte-Catherine, Saint-Jude, J0H 1P0. Vous pouvez joindre le directeur du service, Richard Hébert, au 450-792-3855 #6 ou au incendie@saint-jude.ca.

⚠ Si vous avez des enfants ou si vous ou un membre de votre maisonnée avez un handicap, vous pouvez vous procurer un autocollant à apposer dans la fenêtre de leur chambre à coucher afin de le signaler aux pompiers. Ils sont disponibles auprès des pompiers ou au bureau municipal. C'est sans frais, il vous suffit d'avoir une preuve de résidence.

Suite à votre déménagement, pensez à vérifier que vous avez bien des détecteurs de fumée et des extincteurs en bon état de marche et bien installés. De plus si vous avez un garage attaché et/ou que vous utilisez des appareils à combustible (ex. poêle à bois, foyer au propane ou au gaz naturel ...), pensez à installer des détecteurs de monoxyde de carbone.

Si vous avez des cendres dont vous devez vous départir, rappeler vous qu'on ne peut les mettre dans les bacs de collectes, puisqu'elles représentent un risque d'incendie trop élevé. Vous pouvez simplement les déposer sur une surface incombustible le temps qu'elles refroidissent complètement en les brassant de temps en temps, puis en disposer sur le terrain.

Feu en plein air

Lorsque vous faites un feu à l'extérieur, un adulte responsable et en pleine possession de ses moyens doit rester près du feu et en garder le plein contrôle jusqu'à l'extinction complète de celui-ci.

Avant de faire un feu, assurez-vous de vérifier l'indice du danger d'incendie auprès de la SOPFEU et respecter leur recommandation et interdiction. Vous pouvez consulter celui-ci sur leur application mobile ou leur site web : www.sopfeu.qc.ca.

En tout temps, il est interdit à quiconque de causer, de par la fumée ou les odeurs de son feu, des nuisances à une ou plusieurs personnes du voisinage ou à la circulation sur les voies publiques.

Enfin, il est interdit de brûler des pneus ou autres objets en caoutchouc, des déchets de construction ou de mécanique et/ou des produits dangereux ou polluants. De plus, vous ne pouvez pas utiliser de produits inflammables ou combustibles comme accélérateur.

En zone urbaine :



- Un foyer extérieur muni d'un pare-étincelles doit obligatoirement être utilisé.

- Les mailles du pare-étincelles ne doivent pas excéder 10mm dans leur partie la plus grande.

- Un espace de dégagement de 3 m de tous les côtés du foyer doit être respecté. (loin de haies, cabanon, barbecue ...). Il doit également être installé à 3m ou plus de la ligne de propriété.

En territoire rural :



- Bien qu'il soit recommandé, le foyer extérieur n'est pas obligatoire.

- Ne faites aucun feu à ciel ouvert si les vents soufflent à plus de 20 km/h ou si l'indice de la SOPFEU est supérieur à « modéré ».

- Le diamètre ou les côtés et la hauteur du feu doivent être inférieurs à 1 m.

⚠ Si vous effectuez un brûlage de plus grande envergure ou si vous voulez faire des feux d'artifice, vous devez d'abord obtenir un permis, sans frais, auprès du directeur du service incendie.

Sécurité civile et moyens de communication

Application idSide-Echo

Afin de mieux faire face aux situations d'exception, la Municipalité de Saint-Jude a fait l'acquisition d'une solution informatique de communication. Cet outil permet de mieux encadrer la prise en charge de telles situations et d'améliorer le niveau de préparation de notre collectivité.



La municipalité de Saint-Jude rend disponible dans cette application mobile plusieurs informations importantes. Vous pourrez également recevoir des notifications lors d'événement important ou de situation d'urgence sur notre territoire.

En période normale, vous y trouverez de l'information afin d'être mieux préparé à faire face à différentes situations d'urgence, des numéros de téléphone pour rejoindre les membres de notre équipe ainsi que les coordonnées de nos installations.

Nous vous invitons donc à installer l'application idSide-Echo sur vos appareils mobiles dès maintenant. Elle est disponible dans l'[App Store](#) et dans le [Google Play Store](#).

Réseaux sociaux

Toujours dans le but de rester en contact et de communiquer rapidement avec nos citoyennes et citoyens, la municipalité possède une page Facebook. Nous y partageons des informations importantes, des activités et des projets à venir. Abonnez-vous pour rester informés : www.facebook.com/MunicipaliteDeSaintJude/

L'OBNL qui s'occupe des loisirs de la municipalité, Les loisirs de Saint-Jude, a aussi une page Facebook sur laquelle elle partage les activités à venir et où elle récolte les commentaires et les idées des citoyens. Abonnez-vous pour participer et vous tenir au courant : www.facebook.com/LoisirsSaintJude.

Site Web

Notre site web regorge d'informations importantes et intéressantes, autant à propos de la municipalité et de son fonctionnement qu'à propos des loisirs et des événements à venir. Pensez à le consulter : www.saint-jude.ca !

Journal municipal

Tous les deux mois paraît Le Rochvillois. Ce journal municipal est un moyen pour nous d'informer les citoyens sur ce qui se passe dans notre municipalité tout en permettant aux organismes locaux de faire la promotion de leur événements à venir et de leurs messages importants. Il est distribué par la poste et est disponible en version électronique sur notre site web.

Vous souhaitez faire paraître une annonce dans le journal? Contactez le bureau municipal au info@saint-jude.ca pour nous faire parvenir votre visuel et vos informations. Voici les tarifs :

Publicité	Tarif /année**	Tarif /unité
carte d'affaire standard *	75.00	-
1/4 page	130.00	30.00
1/2 page	230.00	60.00
1 page complète	350.00	100.00

*est incluse dans le coût une pleine page publicitaire annuelle. C'est au commanditaire d'en faire la demande pour la date voulu et de fournir le visuel.

**un affichage sur le site web est inclus dans toutes les parutions annuelles.

Services

Bienvenu aux nouveaux bébés!



Le conseil municipal voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans le village. C'est ainsi qu'un bénévole des loisirs va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous vous demandons d'appeler au bureau municipal au (450) 792-3855 poste 3 pour nous informer de l'arrivée d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

Aide financière

- **Produit d'hygiène durable** : dans un souci écologique et dans le but de répondre aux besoins de ses citoyens, la municipalité offre de rembourser 50% du prix d'achat sur les produits d'hygiène durable. Pour des produits neufs, le remboursement va jusqu'à concurrence de 100\$ pour un ensemble d'au moins 20 couches pour bébé et 50\$ pour des produits menstruels ou d'incontinence. Pour des produits d'occasion, le remboursement va jusqu'à concurrence de 50\$ pour l'ensemble de couche pour bébé et 25\$ pour les produits menstruels ou d'incontinence.
- **Aide à l'élite sportive** : dans le but de soutenir le développement de l'excellence sportive des jeunes athlètes de haut niveau ou en voie de le devenir, la municipalité offre des bourses de 100\$ pour le niveau provincial, 150\$ pour le national, 200\$ pour le continental et de 250\$ pour l'international.

Vous trouverez tous les détails des deux politiques ainsi que les formulaires à remplir pour les demandes sur notre site web : www.saint-jude.ca/politiques.html

CLSC

Le CLSC de Saint-Jude est ouvert de 8h à midi les mercredis. N'hésitez pas à y prendre rendez-vous si vous avez besoin de soins!



Des soins infirmiers près de chez vous!

Le CLSC offre des soins dans votre municipalité! Appelez pour prendre rendez-vous et pour savoir si le soin requis est offert à St-Jude.

Sur rendez-vous seulement



CLSC de Saint-Jude
938, rue du Centre
(à côté du bureau municipal)



450 768-1200

Frigo sans faim



La Table de concertation en sécurité alimentaire de la MRC des Maskoutain a lancé, il y a quelques années, le projet « Frigo sans faim » dans le but de redistribuer gratuitement l'abondance, de contrer le gaspillage alimentaire et de créer un esprit de communauté axé sur l'entraide et la solidarité. Un de ces frigo a été installé tout près de la bibliothèque au 926 rue du Centre. Vous êtes donc invité à venir y déposer vos surplus alimentaires si vous en avez et/ou à y prendre quelque chose si vous le souhaitez!

Récupération

Toujours dans l'optique de protection de l'environnement, la municipalité compte plusieurs point de dépôt pour le recyclage de certains produits domestiques dangereux.

Vous pouvez donc apporter vos piles rechargeable ou non usagées au bureau municipal grâce au programme [Recyclez vos batteries, Canada](#).

Vous pouvez également apporter vos huiles et peintures usées. Les bacs de collectes sont situés au fond de la rue du Centre, près du parc communautaire.

<u>RÉCUPÉRATION DES HUILES USÉES</u>	<u>RÉCUPÉRATION DE PEINTURE</u>				
Produits visés et acceptés sans frais	Produits visés et acceptés sans frais				
<div><div><div>➤ FILTRES À L'HUILE USAGÉS</div><div>➤ CONTENANTS D'HUILE</div><div>➤ HUILES :<ul style="list-style-type: none">• Pour moteur à essence diesel• Pour moteur marine domestique• Pour engrenage industriel ou pour différentiel de véhicules• Pour système de réfrigération• Pour compresseur à base d'huile minérale, de polyalphaoléfine (pao) ou de diesel• Diélectrique pour transformateur• Pour système hydraulique ou trans-hydraulique• Pour système de servo-direction• Pour transmission manuelle ou automatique de véhicule• De coupe non soluble• Pour moteur deux temps• De forage• De démoulage• Pour système pneumatique• À chaîne (industrielle ou à scie mécanique)• Pour guides de scies• Pénétrante• Antirouille</div><div>➤ RÉCUPÉRATION D'HUILE VÉGÉTALE<ul style="list-style-type: none">• Huile de friture dans des contenants fermés hermétiquement</div></div><div></div></div>	<div><div><div>➤ Peintures vendues:<ul style="list-style-type: none">➤ soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus)➤ soit dans les commerces de gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement) :</div><div>➤ Liste des catégories de peinture visées :<ul style="list-style-type: none">• apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)• peintures à métal ou antirouille• peinture aluminium• teintures• vernis• laques• produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)• peintures de signalisation (celles disponibles dans des commerces de détail)</div></div></div> <tr><th><u>AUTRES PRODUITS</u></th><td></td></tr> <tr><td>Produits visés et acceptés sans frais</td><td><div><div>➤ Contenants d'antigel de 50 litres et moins</div><div>➤ Nettoyeurs à frein et canettes lubrifiantes en aérosol</div></div></td></tr>	<u>AUTRES PRODUITS</u>		Produits visés et acceptés sans frais	<div><div>➤ Contenants d'antigel de 50 litres et moins</div><div>➤ Nettoyeurs à frein et canettes lubrifiantes en aérosol</div></div>
<u>AUTRES PRODUITS</u>					
Produits visés et acceptés sans frais	<div><div>➤ Contenants d'antigel de 50 litres et moins</div><div>➤ Nettoyeurs à frein et canettes lubrifiantes en aérosol</div></div>				

De plus, une fois par année, à l'automne, la RIAM tiens une collecte des RDD dans la rue du Centre. Vérifier les dates dans leur calendrier des collectes. La même journée, la municipalité organise une cueillette de pneus hors d'usage. Prenez notes toutefois que les jantes (« RIM ») doivent être retirées de ceux-ci et que les pneus de tracteur, de moto, de bicyclette et de véhicule tout terrain ne sont pas acceptés.

Inspection et remplissage d'extincteur

La municipalité a une entente avec Sécurité Maska pour qu'ils prennent soins de vos extincteurs. Vous pouvez les apporter au bureau municipal et Sécurité Maska viendra les chercher pour les inspecter et les remplir au besoin. Le service est offert au coût de 35\$ + les pièces à changer le cas échéant. Notez toutefois que seuls les extincteurs plus récent que 1984 peuvent être acceptés.

Location de salles et d'équipements

La municipalité met à la disposition de ses citoyens un rotoculteur en location au coût de 30\$ ainsi qu'une trousse de ramonage sans frais afin de leur faciliter l'entretien de leur propriété.

Vous avez une fête ou un évènement qui approche et vous chercher un endroit pour vous réunir? La salle des loisirs et la salle communautaire Roger-Roy sont disponibles pour la location. Adressez-vous au bureau municipal pour vérifier les disponibilités et pour réserver ou pour obtenir plus d'informations.

LOCAL	TARIF
SALLE ROGER-ROY (grande salle)	200.00\$*
SALLE DES LOISIRS (patineurs)	100.00\$*
DÉPÔT POUR LOCATION	80.00\$
FRAIS NON-RÉSIDENTS	60.00\$

** à ces montants,
il faut ajouter les
taxes en vigueur*

Transport collectif régional

Territoire de la MRC des Maskoutains + Saint-Denis-sur-Richelieu + Saint-Charles-sur-Richelieu

Horaire:
Lundi au vendredi,
 de 5 h 15 à minuit trente.
Samedi, de 8 h à minuit.
Dimanche, de 8 h à 22 h.

Transport à la demande.

**Plusieurs points d'embarquement
dans votre municipalité.**
*Si c'est trop loin, contactez-nous.
On trouvera une solution.*

Bienvenue à bord!

MRC des Maskoutains

Informations et inscriptions:
 450 774-8810, option 3 ou
 mrcmaskoutains.qc.ca

Activités

Loisirs Saint-Jude



Les Loisirs St-Jude est un organisme à but non lucratif qui opère à Saint-Jude depuis plus de 30 ans. Son Comité Administratif est formé de 8 bénévoles élus lors de l'assemblée générale annuelle, un représentant du conseil municipal ainsi que du responsable municipal des loisirs. Le rôle de l'organisme est d'organiser et d'offrir des activités de loisirs tout au long de l'année à notre population. Les principaux événements organisés chaque année sont :

- Chasse aux cocos
- Ligue de soccer et ligue de balle
- Célébrations de la St-Jean-Baptiste
- Camp de jour pour les 4 à 13 ans
- Activités pour l'Halloween
- Bruch de Noël et illumination du sapin

S'ajoute à ceux-ci plein d'activités ponctuelles au courant de l'année, comme des bingos, des soirées dansantes, des concours etc.

Tout ceci est possible grâce à l'implication de multiples bénévoles. Que vous ayez un tout petit peu ou beaucoup de temps à consacrer, n'hésitez pas à devenir bénévole ou même à faire partie du Comité Administratif de l'organisme. Toute aide est toujours bienvenue!



Pour devenir bénévole, donner vos idées ou pour toute question, vous pouvez contacter le responsable au loisirs@saint-jude.ca ou au 450-792-3855 #3.

Abonnez-vous à sa page Facebook pour vous tenir au courant des activités et donner votre opinion : www.facebook.com/LoisirsSaintJude.

Parcs

La municipalité possède deux parcs qui sont à disposition des citoyens pour bouger ou simplement pour profiter du grand air.

Parc Elphège-Filiatrault

Le parc Elphège-Filiatrault est bordé par les rues Cusson, Sainte-Catherine, Saint-Édouard et Saint-Joseph. Vous pouvez, entre autres, y faire marcher vos chiens en laisse, vous installez sur les bancs pour relaxer ou patinez sur l'anneau de glace qu'y est aménagé l'hiver.



Parc du centre communautaire

Le parc du centre communautaire est situé au fond de la rue du Centre. Il est aussi accessible par le passage pour piéton qui se trouve sur la rue Ménard. On y retrouve une patinoire l'hiver qui devient un terrain de basketball l'été, un « skatepark », des modules de jeux ainsi que des jeux d'eau. Il y a aussi un terrain de balle et des terrains de soccer.



Médiathèque Élise-Courville

La municipalité a la chance d'avoir une médiathèque en son sein. Elle est située au 926 rue du Centre. L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous les résidents de la municipalité.

Chaque abonné peut emprunter :

Type de documents	Durée du prêt	Maximum / individu
Livres / livres spéciaux	3 semaines	5 documents
Périodiques (revues)	3 semaines	5 documents
DVD-VHS	1 semaine	3 documents
CD musique	1 semaine	3 documents

Il est possible de réserver un document. Chaque prêt peut être renouvelé jusqu'à 2 fois consécutives.

Vous pouvez renouveler en personne, par téléphone au 450-792-3855 #7 ou par courriel au biblio@saint-jude.ca ou par le Messenger de sa page Facebook : www.facebook.com/bibliothequeelisecourville.

D'ailleurs, n'hésitez pas à suivre leur page Facebook pour être tenu au courant des nouveautés et de leurs événements à venir.

Vous pouvez consulter le catalogue virtuel de la bibliothèque au : <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

Grâce aux bénévoles en place, la médiathèque est ouverte les lundis de 19h à 20h et les mercredis de 13h30 à 17h et de 19h à 20h.



Si vous avez un peu de temps libre, ne serait-ce qu'une heure par mois, n'hésitez pas à vous joindre à nous, cela permettrait d'augmenter les heures d'ouvertures!

Nous sommes aussi toujours heureux d'accepter vos dons de livres et de DVD.

Croque-livres

« Nourris-moi et dévore à ton tour! »

Le Croque-livre est à la disposition de tous les résidents de la municipalité et est situé près de la bibliothèque. Vous êtes invités à déposer des livres dans le Croque-livres pour que d'autres puissent bénéficier du plaisir de la lecture.

Une visite régulière au Croque-livres avec votre enfant, c'est aussi une belle façon de lui enseigner la valeur du partage en donnant au suivant les livres qu'il ne lit plus. Cette activité peut aussi lui donner le goût des surprises (qu'allons-nous trouver aujourd'hui dans le Croque-livres?)! Si vous avez des livres pour enfants pour nourrir Obélivre, apportez-les à votre prochaine visite!



École aux Quatre-Vents

Dans l'optique de répondre au but du ministère de l'Éducation de garder une école dans chaque ville et village, les écoles de Saint-Jude, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard et Saint-Louis se sont regroupées en 1975 afin de réussir à former le plus possible des classes avec assez d'enfants d'un même niveau. En 1980, les différents niveaux ont été répartis entre les quatre immeubles, ce qui fait qu'aujourd'hui, par exemple, seuls les élèves de 5^e et 6^e années se retrouvent à l'immeuble Saint-Barnabé-Sud.

Immeuble de Saint-Jude

1441, rue Saint-Pierre
Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

Immeuble de Saint-Bernard

388, rue Principale
Saint-Bernard (Québec) J0H 1C0

Immeuble de Saint-Barnabé-Sud

265, rang Michaudville
Saint-Barnabé-Sud (Québec) J0H 1G0

Immeuble de Saint-Louis

765, rue Saint-Joseph
Saint-Louis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1P0

(450) 773-0260

sec.aux-quatre-vents@cssh.qc.ca

<https://www.cssh.gouv.qc.ca/ecole-aux-quatre-vents/notre-ecole/presentation/>

Personnes-ressources

Directrice : Nathalie Labrecque

Directrice adjointe : Nadia Gagnon

Secrétaire d'école : Caroline Bourgeois

Responsable service de garde: Émilie Dauphinais, (450) 773-0432



N'hésitez pas à profiter des modules de jeux et autres installations dans leur cour avec vos enfants en dehors des heures de classe!

Politiques et reconnaissance

Municipalité Amie des Enfants

La reconnaissance Municipalité Amie des Enfants a été implantée au Québec en 2009 comme un levier essentiel pour exprimer l'engagement des municipalités à contribuer au développement global de l'enfant. MAE est un programme de reconnaissance qui souligne l'engagement des municipalités à respecter et faire progresser les droits des enfants et, par le fait même, à contribuer à leur bien-être et leur développement global. Il encourage donc les municipalités à bâtir des milieux de vie inclusifs et durables.

La municipalité de Saint-Jude est fière de détenir cette désignation depuis novembre 2025 parce que nous croyons que chaque enfant mérite de s'épanouir, d'être écouté, respecté et entouré d'un milieu bienveillant où il pourra développer tout son potentiel. Nous souhaitons que tous les petits Rochvillois puissent rêver grand et grandir heureux!

Municipalité Amie Des Aînés

Le programme Municipalité Amie Des Aînés est présent au Québec depuis 2009. Il met en lumière l'objectif pour les municipalités de porter une attention particulière aux besoins et enjeux des aînés. Vieillir à domicile, chez soi, est possible lorsque la communauté et les élus travaillent ensemble!

La municipalité de Saint-Jude a un programme MADA depuis 2011 afin de favoriser le mieux-être et la qualité de vie de nos aînés et de contribuer à ce qu'ils puissent vieillir dans des conditions optimales de santé et de sécurité.

Politique Familiale

Une politique familiale municipale est un outil essentiel pour améliorer la qualité de vie des familles au sein d'une communauté. Celle-ci vise à répondre aux besoins spécifiques des familles à différentes étapes de leur vie, tout en contribuant à l'épanouissement de la société dans son ensemble. Plus concrètement, nos objectifs sont :

- Encourager, avec le milieu, des environnements favorables à la qualité de vie;
- Promouvoir les saines habitudes de vie auprès des familles;
- Favoriser l'établissement de nouvelles familles;
- Répondre aux besoins des familles en développant les services requis pour les combler.

Municipalité alliée contre la violence conjugale

La municipalité de Saint-Jude s'est engagée comme municipalité alliée contre la violence conjugale. Les employés ont reçu une formation et ont mis en place un protocole d'accueil afin de répondre à toute victime se présentant au bureau municipal. **La violence conjugale est inacceptable!**



Entreprises, Organismes et Associations

Liste d'entreprises locales

Une liste des entreprises présentes sur notre territoire peut être consultée sur notre site internet : www.saint-jude.ca/liste-entreprises.html

L'inscription sur cette liste est gratuite et sur une base volontaire, il est donc possible que celle-ci ne soit pas exhaustive. Si vous souhaitez y ajouter votre entreprise, contactez-nous au 450-792-3855 #0 ou au admin@saint-jude.ca pour nous donner le nom de votre compagnie, ses coordonnées ainsi que le type d'activité exercée.

Organismes et Associations

Maison des jeunes des quatre-vents



Elle est une corporation à but non lucratif à l'intention des jeunes âgés de 10 à 17 ans, qui demeurent sur le territoire des municipalités des Quatre-Vents. Elle vise à offrir à ces jeunes une programmation variée, de l'animation par des adultes significatifs et responsables et des endroits où ils pourront se retrouver ensemble et apprendre à devenir des citoyens actifs, critiques et responsables au cœur de leur communauté. Les jeunes ont aussi leur conseil des jeunes. Vous pouvez les rejoindre au : 450 250-2488 et consulter leur site web au : mdj4vents.ca

Coordonnatrice : Annick Corbeil

Coopérative d'initiation à l'entrepreneuriat collectif des Quatre-Vents

Une CIEC, ce sont des jeunes âgés de 13 à 17 ans qui se regroupent pour former leur propre coopérative de travail et offrir à la communauté plusieurs services. Ces jeunes, soutenus par des animateurs ou animatrices, sont responsables du marketing, des finances et de la prospection de contrats pour leur entreprise. Ils peuvent effectuer pour vous différents menus travaux notamment : tonte de pelouse, lavage extérieur/intérieur de fenêtres, lavage d'autos, jardinage, promenade et gardiennage d'animaux, gardiennage d'enfants, travaux de ferme, aide au déménagement, etc.



Le CIEC dessert le territoire des Quatre-Vents et le numéro de téléphone est le : 450 250-2488. Vous pouvez également envoyer un courriel au : mdj4vents@hotmail.com.

AFÉAS

Association féminine d'éducation et d'action sociale



Cet organisme existe depuis 1971 à Saint-Jude. C'est la plus importante association québécoise défendant les droits des femmes travaillant à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Cette association est reconnue comme un groupe de pression très important auprès des gouvernements : elle défend les revendications des femmes.

Cotisation annuelle: 35.00\$

Adhésion jeunesse (16-30 ans): 20.00\$

En devenant membre AFÉAS, vous recevez la revue « Femmes d'ici » 4 fois par année, vous bénéficiez de réductions sur les services et des rabais sur des marchandises. Le site Internet de l'AFÉAS donne accès à une liste d'activités locales, régionales et provinciales: www.afeas.qc.ca.

Présidente : Rita Labossière, (450) 792-3427

La fabrique de Saint-Jude

Pierre Cordeau, curé
René Bourgault, président

931, rue St-Édouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0
450-792-3943

L'horaire des messes et des intentions sont disponibles à tous les mois.



Comité du Bassin Versant de la rivière Salvail



Le Comité du bassin versant de la Rivière Salvail (CBVS) a été formé en 2010, suite à la prise de conscience des résidents concernant les incontournables enjeux touchant la sécurité, la stabilité des berges, la qualité de son eau et la grande importance d'instaurer une gestion intégrée et stratégique de l'eau dans toute la région qu'il draine. Le mandat que s'est donné le Comité est de promouvoir la qualité de l'eau en ce qui concerne les usagers et gestionnaires de la Rivière Salvail en vue d'assurer la pérennité de la ressource EAU et de soutenir toutes les initiatives locales visant les mêmes objectifs. Vous pouvez visiter leur site web au: cbvsalvail.ca/

UQROP et Chouette à voir!

L'UQROP vise la conservation des oiseaux de proie et de leurs habitats naturels. Leurs actions passent par la coordination d'un programme québécois de réhabilitation des oiseaux de proie sauvages et par l'éducation relative à l'environnement grâce à un programme éducatif itinérant et au site Chouette à voir! ouvert au grand public.



Centre d'interprétation unique, Chouette à voir! constitue un havre de paix pour des centaines d'oiseaux de proie blessés. Vivez un face-à-face unique et inoubliable avec plus d'une vingtaine d'espèces d'oiseaux de proie du Québec. Croisez le regard d'une chouette au détour d'un sentier en milieu naturel. Venez suivre les progrès des pensionnaires en réhabilitation en visitant un complexe de volières unique en son genre. Il est situé au 875 rang Salvail Sud. Grâce à une entente avec la municipalité, la visite du centre Chouette à voir! Est sans frais pour les résidents de Saint-Jude.

Vous pouvez consulter les sites internet au: www.uqrop.qc.ca/fr/ et au chouetteavoir.ca/.



© Jocelyne Feizo



BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 940 rue du Centre
Téléphone: 450-792-3855
Courriel: info@saint-jude.ca
Site internet: www.saint-jude.ca
Heures d'ouverture : Lundi au jeudi: 8h30 à 12h et 13h à 16h30

Salle des loisirs : 922 rue du Centre
Salle Roger-Roy : 930 rue du Centre

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

INCENDIE

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine
Directeur : Richard Hébert
Téléphone : 450-792-3855 poste 6
Courriel : incendie@saint-jude.ca

SQ-POSTE DE LA MRC DES MASKOUTAINS

Adresse du poste : 925 rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe
Téléphone : 450-778-8500
Heures d'ouverture : Lundi au vendredi : 8h30 à 16h30

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 926 rue du Centre
Téléphone: 450-792-3855 poste 7
Courriel: biblio@saint-jude.ca

MAISON DES JEUNES

Adresse: 1426 rue St-Pierre
Téléphone: 450-250-2488
Courriel: mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse: 931 rue Saint-Édouard
Téléphone: 450-792-3943
Président: René Bourgault
Curé : Pierre Cordeau

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Édifice Saint-Jude)

Adresse: 1441 rue Saint-Pierre
Téléphone: 450-773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Denis-sur-Richelieu)

Adresse: 135 rue Yamaska
Téléphone: 450-787-3296
Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8h30 à 17h45
Jeudi: 8h30 à 18h

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre
Heures d'ouverture: Mercredi: 8h à 12h
Téléphone : 450-768-1200
Appeler pour prendre rendez-vous.

SPAD DRUMMONDVILLE (plainte animale et médaille pour chien)

Adresse : 1605, rue Janelle, Drummondville
Téléphone : 1-855-472-5700

LIENS D'INTÉRÊT

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

450-774-2350
www.riam.quebec

Régie d'Aqueduc Richelieu Centre

450-792-2001
www.regieaqueducrichelieucentre.ca

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

450-773-8401
www.csssh.gouv.qc.ca

MRC Maskoutains

450-774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Centre d'intervention de crise

514-388-9233
www.associationiris.ca

La clé sur la porte

450-774-1843
www.clesurlaporte.org

Réseau Maisons Oxygène

438-504-4000
maisonsoxygene.ca